

DISCRIMINATION - Enquête sur l'inclusion en entreprise

« Opinion Way » a réalisé un sondage du 19 au 21 février 2025 centré sur les discriminations et l'inclusion.

Vous trouverez le contenu de l'étude "Les Français et l'inclusion - Vague 5 (Février 2025)" en annexe.

Nous vous proposons un résumé de l'étude avec les extraits concernant le travail :

1. Perception générale des discriminations

96 % des Français estiment qu'il existe des discriminations dans au moins un domaine.

Les types de discriminations les plus reconnues sont celles liées :

- à l'origine ou l'appartenance supposée à une race (85 %)
- au handicap (83 %)
- à l'apparence physique (83 %)
- à l'orientation sexuelle ou l'identité de genre (80 %)
- à la religion (78 %)
- à l'âge (78 %)
- au sexe (73 %)

Ces taux sont globalement stables depuis les vagues précédentes.

2. Discriminations en entreprise (témoignages de salariés)

25 % des salariés déclarent avoir été victimes d'au moins une forme de discrimination dans leur entreprise.

38 % en ont été témoins.

Formes de discrimination vécues ou observées :

Discrimination liée à l'apparence physique :

20% des salariés en ont été victimes

25% en ont été témoins

Discrimination liée à la tenue vestimentaire :

20 % des salariés en ont été victimes

26 % en ont été témoins

31 % des salariés ont déjà modifié leur apparence suite à une remarque en entreprise.

24 % disent craindre d'en être victimes.

Responsables désignés des discriminations :

Collègues (46 %)

Clients ou partenaires (23 %)

Direction (19 %)

Manager (16 %)

3. Actions perçues comme prioritaires dans les entreprises

Les salariés estiment que les mesures les plus efficaces pour favoriser l'inclusion au travail sont :

- Le maintien dans l'emploi des seniors (27 %)
- La sensibilisation de tous les salariés (26 %)

- Anonymisation des CV (22 %)
- La création de services dédiés aux travailleurs handicapés (20 %)

4. Perception de l'engagement des entreprises

- 63 % des salariés estiment que leur entreprise mène une politique d'inclusion.
- 75 % pensent que leur entreprise favorise l'inclusion (dont 16 % "tout à fait").

Pourtant, seulement 43 % des salariés trouvent que leur entreprise sensibilise réellement aux préjugés liés à l'apparence physique.

Malgré une conscience forte des discriminations (notamment au travail), l'engagement réel perçu dans les entreprises reste mitigé. Les discriminations liées à l'apparence physique et à la tenue vestimentaire sont particulièrement fréquentes, et encore trop souvent banalisées ou peu adressées par des politiques internes.